



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni, en session ordinaire, vendredi 09 décembre 2005, au siège de la Commission, à Ouagadougou au Burkina Faso, sous la présidence de Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre des Finances et de l'Economie de la République du Bénin, son Président en exercice.

Ont également pris part aux travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Yves Donatien YEHOUESSI, Président de la Cour de Justice, Monsieur André Dossi DALAGOU, Conseiller à la Cour des Comptes, Monsieur Ibrahim IDDI ANGO, Président de la Chambre Consulaire Régionale, Monsieur Tiémokho M. KONE, représentant le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (bCEAO), Monsieur François ZOUNGRANA, représentant le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Intarou Hassane DJERMAKOYE, représentant le Président du Comité Interparlementaire de l'UEMOA.

Au cours de cette session, le Conseil a examiné le projet de Budget Général des Organes de l'UEMOA pour l'année 2006 et le projet de Réglementation communautaire des Marchés Publics.

S'agissant du projet de Budget Général des Organes de l'UEMOA pour l'exercice 2006, le Conseil l'a approuvé, équilibré en recettes et dépenses, à la somme de 52 511 268 811 FCFA.

Dans ce cadre, le Conseil a autorisé les dotations suivantes ::

- Budget de fonctionnement et d'équipement : 17.261.841.856 FCFA, soit 32,87% ;
- Budget spécial du FAIR : 13.798.457.075 FCFA, soit 26,28 % ;
- Budget spécial du Fonds de compensation : 21.450.969.880 FCFA, soit 40,85%.

Le Budget 2006 est financé à hauteur de 28 203 650 337 F CFA, soit 53,71%, sur les ressources propres de l'Union et pour 24 307 618 474 FCFA, soit 46,29%, sur les appuis des partenaires au développement.

Sur les propositions de dotation sur ressources propres, un montant de 16.005.870.654 FCFA, soit 56,75%, est programmé au profit des Etats

membres de l'Union au titre des versements compensatoires, des interventions du FAIR, du programme de Bourses d'Excellence, du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire, des contreparties pour des projets régionaux et des appuis divers aux structures nationales pour la mise en œuvre des activités communautaires.

Le Conseil a encouragé la Commission à poursuivre ses efforts pour l'amélioration du recouvrement du PCS et l'a invité à engager une réflexion sur les sources alternatives de financement des activités de l'Union, sur ressources propres.

Concernant la Règlementation communautaire des Marchés Publics, le Conseil, après avoir entendu la Commission, a adopté un projet de Directive portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service et un projet de Directive portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service dans l'UEMOA.

La Règlementation communautaire sur les Marchés Publics et les Délégations de Service dans les Etats membres de l'Union s'inscrit principalement dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Les Ministres ont, par ailleurs, salué la nomination de Monsieur Charles Konan BANNY, Gouverneur de la BCEAO, comme Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire. Ils lui adressent leurs sincères félicitations et lui souhaitent un grand succès dans sa nouvelle mission, en vue d'une issue pacifique et rapide de la crise ivoirienne dont les répercussions continuent de compromettre le développement économique de l'ensemble de l'Union.

Le Conseil des Ministres adresse ses vives félicitations à Son excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, pour sa brillante réélection à la tête de son pays.

Très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour au Burkina Faso, les Ministres expriment leur profonde gratitude au Président du Faso, au Gouvernement et au peuple burkinabé.

Fait à Ouagadougou, le 09 décembre 2005
Le Président du Conseil des Ministres

Cosme SEHLIN